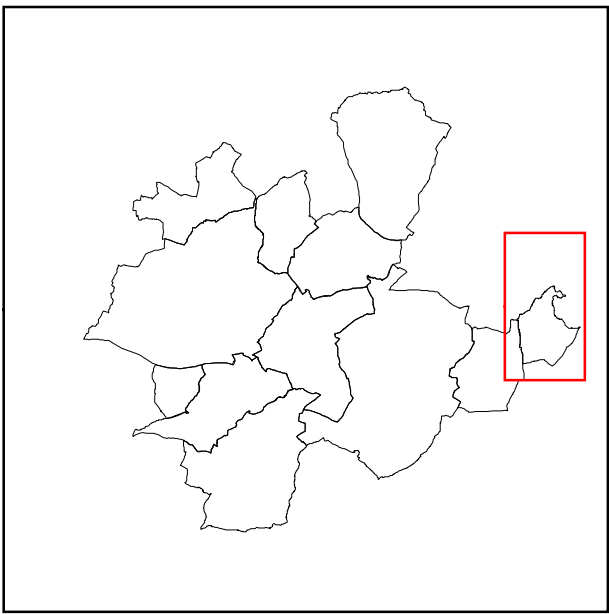


4.2 Zonage

Blésignac



Plan Local d’Urbanisme Intercommunal

Prescrit le :

19/05/2015

Arrêté le :

21/05/2019

Approuvé le :

21/01/2020

PLAN N°

2

ECHELLE

1/5 000

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles



Légende

- UAp; UApi

UD; UDC; UDi; UD_s

A; Ac; Ai

Ap; Apc; Api

N; Nc; Ni; Npr

Np; Npc; Npi

- Limite communale

Limite parcellaire

Subdivision fiscale

Bâti dur

Bâti léger

Cours d'eau, étang, lac

Cimetière

Piscine

Construction récente ou en cours

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'artisanat

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé

Périmètre d'OAP

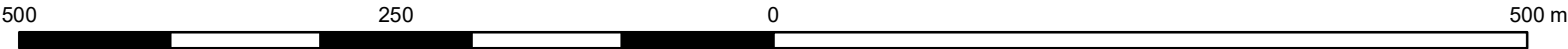
Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - boisement (entité boisée, haie, parc, zone tampon)

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - ripisylve ou fossé



Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2019



Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1b	Commune	Désenclavement du cœur d'ilot au lieu-dit Charrier	1856m²

